VILLE DE PARIS

OBSERVATOIRE SOCIAL

les chiffres clés

LES PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS À PARIS

avril 2025

9,3 millions de personnes déclarent apporter une aide régulière à un proche en situation de handicap ou de perte d'autonomie en 2021

Enquête « Vie quotidienne et santé », DREES, 2021

1 PERSONNE SUR 7 ÂGÉE DE 5 ANS OU PLUS EST PROCHE AIDANTE EN FRANCE

soit

0,5 millions de mineurs âgés de 5 ans ou plus — 4,8 %

8,8 millions d'adultes — 16,9 %

UN TERME COMMUNÉMENT UTILISÉ

Le proche aidant « vient en aide de manière régulière, à titre non professionnel, pour accomplir une partie ou la totalité des actes de la vie quotidienne » auprès de la personne en perte d'autonomie.

Il peut être « son conjoint, le partenaire avec qui elle a conclu un pacte civil de solidarité ou son concubin, un parent, un allié ou une personne résidant avec elle ou entretenant avec elle des liens étroits et stables. »

Loi n°2015-1776 du 28 décembre 2015 relative à l'adaptation de la société au vieillissement (ASV)

DES DROITS QUI VARIENT EN FONCTION DE LA SITUATION DE LA PERSONNE AIDÉE

PERSONNE AIDÉE < 60 ANS

aidant au sens de la Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

PERSONNE AIDÉE > 60 ANS

aidant au sens de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

DEPUIS PLUSIEURS ANNÉES,

LA VILLE DE PARIS S'ENGAGE

POUR AMÉLIORER LA RECONNAISSANCE DES PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS ET ADAPTER LES POLITIQUES PUBLIQUES

UNE OFFRE À DESTINATION DES PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS, DÉVELOPPÉE SUR LE TERRITOIRE PARISIEN POUR :

- être accompagné par un réseau d'acteurs
- comprendre et accéder aux droits, notamment financiers
- souffler, grâce à des dispositifs de répit individuels ou collectifs

UNE ÉTUDE LANCÉE EN 2024, AVEC UN QUESTIONNAIRE DÉDIÉ AUX PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS *

1 182 proches aidantes et proches aidants interrogés accompagnant des personnes en perte d'autonomie

46 % en raison de l'âge

54 % en raison d'un handicap (enfant ou adulte)

* Enquête diffusée du 8 avril au 10 juillet 2024 auprès de plus de 500 sites parisiens (en version papier et en ligne).

LA NOTION DE PROCHE AIDANT RETENUE POUR L'ENQUÊTE

ÊTRE PROCHE
d'une personne en perte d'autonomie, qu'elle soit en situation de handicap (enfant ou adulte) ou âgée

Lui **APPORTER DE L'AIDE**
pour les tâches quotidiennes

RÉSIDER À PARIS
ou que la personne aidée réside à Paris

LE PORTRAIT DES RÉPONDANTS À L'ENQUÊTE S'INSCRIT DANS LES TENDANCES NATIONALES

79 % de **FEMMES**

54 % ont entre **45** et **64 ANS**

93 % appartiennent au **CERCLE FAMILIAL PROCHE** (enfant, parent, conjoint, frère, sœur)

UNE CONNAISSANCE DE L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT DES AIDANTS GLOBALEMENT FAIBLE

DES MOTIFS DE NON RECOURS VARIÉS POUR LES AIDANTES ET LES AIDANTS QUI CONNAISSENT L'OFFRE D'ACCOMPAGNEMENT

UN ENGAGEMENT INTENSE ET MULTIPLE AUX CONSÉQUENCES MULTIDIMENSIONNELLES

72 % des proches aidants considèrent leur engagement comme lourd ou très lourd

22 % des proches aidants sont multi aidants

46 % sont seuls à aider leur proche

54 % s'appuient sur la présence d'autres aidants (professionnels ou de l'entourage familial et amical)

TYPE D'ACCOMPAGNEMENT RÉALISÉS PAR LES AIDANT·E·S

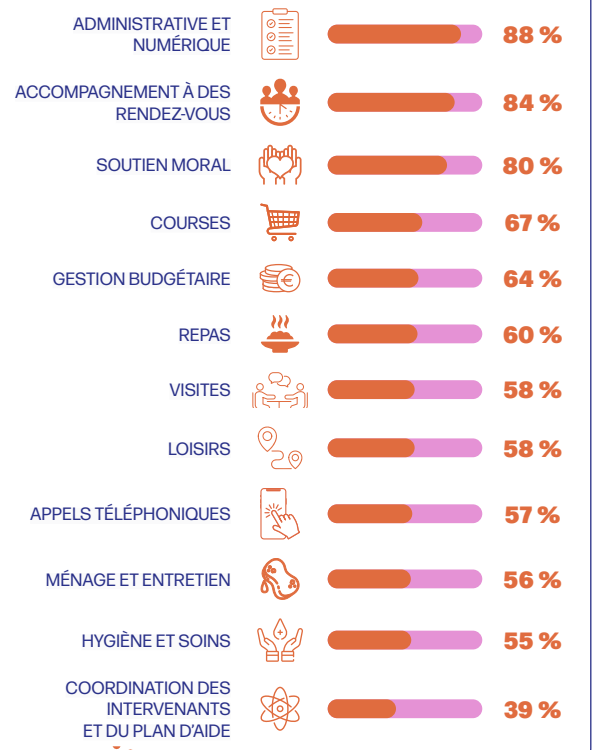

TEMPS MOYEN CONSACRÉ À LA PERSONNE AIDÉE PAR SEMAINE

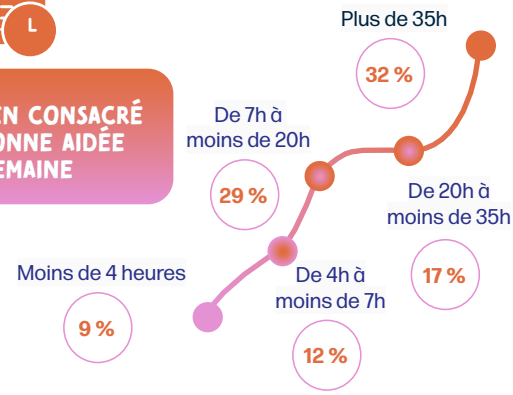

61% des aidant·e·s s'occupent de leur proche tous les jours

45% s'en occupent la nuit

Des difficultés financières importantes

- 85% déclarent une diminution de leurs ressources financières
- Des dépenses lourdes pour couvrir les besoins spécifiques de la personne aidée
- De nombreux « coûts cachés »

Des conséquences sur la santé à la fois physique et mentale

- 77% ressentent de l'anxiété, du stress ou du surmenage
- 19% déclarent une pathologie chronique
- 37% déclarent avoir renoncé à des soins
- 61% avoir reporté des soins

Des trajectoires professionnelles interrompues ou maintenues au prix de nombreux ajustements

- 20% ont changé d'activité
- 33% ont arrêté de travailler
- 35% ont réduit leurs horaires
- 50% ont aménagé leurs horaires
- De nombreux ajustements porteurs de conséquences sur la qualité de vie au travail

DES BESOINS PLURIELS PROPRES
AUX PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS

LES PROCHES AIDANTES ET PROCHES AIDANTS EXPRIMENT LE BESOIN DE

ÊTRE RECONNU dans son statut d'aidant	58 %
ÊTRE INFORMÉ sur les dispositifs et services	57 %
AVOIR DES MOMENTS DE RÉPIT	50 %
ÊTRE RELAYÉ	50 %
ÊTRE AIDÉ dans la mise en place des aides, des services, ou pour les démarches administratives	48 %
OBTENIR une aide financière	42 %
ÊTRE ACCOMPAGNÉ par rapport à la pathologie de la personne aidée	34 %
ÊTRE ACCOMPAGNÉ psychologiquement en tant qu'aidant	33 %
ÊTRE AIDÉ dans la coordination des différents rendez-vous	31 %
ÊTRE FORMÉ sur le rôle d'aidant	22 %
PARTICIPER à un groupe de parole	21 %

ILS INSISTENT ÉGALEMENT SUR

Un besoin de reconnaissance du proche aidant, qui passe notamment par:

- une prise en compte globale
- une valorisation de l'expérience
- une simplification administrative
- une adaptation des aides financières
- une levée des freins au répit

Un accompagnement tout au long de la vie, qui passe notamment par :

- une offre plurielle et souple
- un accompagnement à long terme
- la prise en compte de l'après proche aidance

Pour de nombreux proches aidants, ces besoins sont indissociables de l'amélioration de la prise en charge des personnes en perte d'autonomie.

Ils insistent notamment sur les enjeux:

- d'inclusion
- de changement de regard
- de l'augmentation des moyens
- de bientraitance

Document réalisé par l'Observatoire social, retrouvez la synthèse et le rapport complet de l'étude en ligne sur paris.fr